



PUBLIE LE

VILLE DE ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MOTION PRESENTEE PAR LE GROUPE FIERS DE ROUEN, LE GROUPE DES ELU.ES COMMUNISTES ET LE GROUPE ROUEN-ECOLOGISTES, SOUS LE TITRE « POUR UNE MOBILISATION LOCALE ET NATIONALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES »

PRESENTS : M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire,

Mme Marie-Andrée MALLEVILLE, M. Jean-Michel BEREGOVY, Mme Zohra AMIMI, Mme Fatima EL KHILI, M. Manuel LABBÉ, Mme Elizabeth LABAYE, M. Stéphane MARTOT, Mme Hélène MICHOT (représentée par M. Thibaut DROUET jusqu'à son arrivée en séance à 14 h 24), M. Adrien NAIZET, Mme Sonia TLICH, M. Nicolas ZUILI, Mme Pascale SEUX, Adjoints au Maire,

Mme Elisabeth ALAZARD-SCHNEIDER, Mme Annie BOULON-FAHMY, M. Mohamed BERBRA, M. Yves SORET, Mme Françoise LESCONNÉ (représentée de 15 h 30 à 16 h par M. Cyrille MOREAU), M. Patrick LE BONNIEC, M. Matthieu de MONTCHALIN (représenté par M. Abdelkrim MARCHANI jusqu'à son arrivée en séance à 16 h 29), Mme Elise BOQUIÉ, M. Cyrille MOREAU (présent à partir de 14 h 24), Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY (représentée par Mme Marie-Andrée MALLEVILLE entre 16 h 01 et 16 h 50), Mme Benjamine DUCERF (représentée par M. Ludovic DELESQUE après son départ de la séance à 16 h 37), Mme Kaltoum GACHI, M. Ludovic DELESQUE, M. Kalminthe GOMIS, M. Abdelkrim MARCHANI, Mme Juliette BIVILLE (représentée par M. Jean-Michel BEREGOVY après son départ de la séance à 16 h 36), M. Thibaut DROUET (représenté par Mme Hélène MICHOT après son départ de la séance à 15 h 54), Mme Gaëlle SILVESTRE, M. Hakim SALAH, M. Frédéric CHANU, Mme Juliana VIENNE, M. Dorian JUSTIN, Mme Caroline MENDY, Mme Clémentine LE DUEY, Mme Agathe SAMSON (représentée par Mme Elizabeth LABAYE après son départ de la séance à 17 h 38), M. Imed TABACHI, Mme Marie-Hélène ROUX (représentée par M. Dimitri DENEUVE après son départ de la séance à 17 h 30), Mme Hayet ZERGUI, Mme Carine WOLF, M. Dimitri DENEUVE, M. Benoît ROUSSET, Mme Marine CARON, Mme Florence BRUDEY, M. Julien VANHEE, M. Maxime DA SILVA, M. Pierre-Antoine PRIMONT, Mme Marie BERRUBÉ, M. Grégoire HOUDAN, M. Bruno DEVAUX (présent à partir de 14 h 41 et représenté par Mme Carine WOLF après son départ de la séance à 17 h 05).

REPRESENTES : M. Kader CHEKHEMANI (représenté par M. Mohamed BERBRA), M. Valentin RASSE-LAMBRECQ (représenté par M. Hakim SALAH), Mme Elsa MOUTET (représentée par M. Maxime DA SILVA).

VILLE DE ROUEN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2026
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MOTION PRESENTÉE PAR LE GROUPE FIERES DE ROUEN, LE GROUPE DES ELU.ES COMMUNISTES ET LE GROUPE ROUEN-ECOLOGISTES, SOUS LE TITRE « POUR UNE MOBILISATION LOCALE ET NATIONALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES »

MESDAMES, MESSIEURS,

Les révélations de faits présumés de violences sexuelles au sein de la crèche Pierre de Lune et de l'accueil de loisirs du Hameau des Brouettes nous ont profondément bouleversés. Nos premières pensées vont aux enfants, aux familles, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vivent aujourd'hui dans l'inquiétude, la douleur et l'incompréhension. Nous leur exprimons notre soutien dans cette épreuve terrible.

Face à de tels faits, une seule exigence nous guide : la protection des enfants, dont la parole doit être entendue et respectée.

Dès que les signalements ont été portés à notre connaissance, nous avons pris sans délai les mesures qui s'imposaient. Les agents concernés ont été immédiatement écartés de tout contact avec les enfants et des signalements au Procureur de la République ont été effectués. Des réunions ont ensuite été organisées et des informations détaillées ont été communiquées de manière hebdomadaire aux familles. Une adresse mail dédiée a été créée. Une cellule d'urgence psychologique a été mise en place avec le Centre Hospitalier du Rouvray et le CHU de Rouen. Un audit interne, complété par celui d'un cabinet extérieur indépendant, a été engagé afin d'analyser les procédures existantes et renforcer les dispositifs de prévention, de repérage, de signalement et de protection. Cet audit sera ensuite étendu à l'ensemble des structures municipales accueillant des enfants. Ses premières conclusions permettront de mettre en œuvre, dès la rentrée un plan d'action opérationnel et un renforcement des formations des personnels, à partir d'un corpus commun tel que le livret de la CIVISE.

Nous tenons également à exprimer notre soutien aux agents municipaux qui exercent leurs missions auprès des enfants avec dévouement et professionnalisme.

La justice doit désormais faire son travail en toute indépendance.

Ces affaires nous rappellent toutefois aussi une réalité plus préoccupante. En France, près de 160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles. Derrière ce chiffre se cachent des vies brisées, de profonds traumatismes et encore trop souvent un sentiment d'abandon.

Le meurtre tragique de Lyhanna a dévoilé au grand public les défaillances persistantes de la chaîne de protection qui, au contraire de ce qu'a affirmé le Président de la République, manque terriblement de moyens. Il ne s'agit pas d'un fait divers isolé mais de l'expression d'un phénomène massif et systémique, qui trouve ses racines notamment dans la reproduction de l'inceste.

En ce sens, nous soutenons l'appel lancé par la Coalition féministe et enfantiste et parlementaires pour une loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes. La lutte contre les violences sexuelles et sexistes doit devenir une priorité nationale et locale, portée par une politique publique cohérente, ambitieuse et dotée des moyens nécessaires.

C'est pourquoi le Conseil municipal :

- Réaffirme sa volonté de lutter activement à Rouen, par tous les moyens à sa disposition, contre toute forme de violence sexuelle et sexiste sans attendre les nécessaires changements nationaux,
- Communiquera publiquement les conclusions des audits ainsi que le plan d'action qui en résultera.
- S'engage à renforcer sa politique associative en soutenant les associations formées dans la prise en charge de la parole et l'orientation des victimes, notamment à travers l'installation d'une maison des femmes et des enfants,
- Demande d'inscrire sans délai à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale l'examen de la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes et de doter cette politique publique d'un budget minimal dédié de 2,7 milliards d'euros,
- Demande de mettre en œuvre une politique nationale ambitieuse de défense des droits des femmes et des enfants, avec un pilotage politique identifié, interministériel et doté de moyens effectifs,
- Demande de renforcer l'arsenal législatif et les garde-fous institutionnels afin de prévenir l'accès aux responsabilités publiques, politiques ou professionnelles au contact de mineurs et de personnes vulnérables pour les individus condamnés pour violences sexuelles et sexistes, dans le respect de l'État de droit,
- Réclame la démission du garde des sceaux Gérard Darmanin qui refuse d'accorder les 3 milliards d'euros réclamés par les associations pour lutter efficacement contre les violences à l'encontre des femmes et des enfants.

Après prise de parole de Mme LABAYE, M. DA SILVA, Mme LE DUEY, Mme VIENNE, Mme BOULON-FAHMY et M. SPRIMONT, la motion amendée est soumise au vote à 14h50.

La motion ainsi amendée est adoptée à l'unanimité des votants

Fait à Rouen, en l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme,
Le Maire de Rouen,

suivent les signatures,

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du

Code de justice administrative.